

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1044 08/10/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 octobre 1952

Numéro JO
n° 12 du 01/11/1952

Date du numéro
1 novembre 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Castellani, inspecteur de Irc classe du cadre local de police de la Côte Française des Somalis,- est nommé Commissaire de police de l'Aéroport de Djibouti, en remplacement de M. Beyrand, remis à la disposition du Chef du Service de la Sûreté.

M. Castellani prêtera le serment prescrit par la loi La présente décision est valable pour compter du jour de sa signature.